

Corte, le 2 décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des prépas CNFPT aux concours d'attaché et d'ingénieur territorial pour les étudiants de master 2^{ème} année de l'Université de Corse

La conférence de presse de ce jour, commune au président de l'Université de Corse, Antoine Aiello et au délégué régional du CNFPT, Simon Renucci, a été l'occasion de rappeler le partenariat qui lie ces deux établissements. Etaient également présents à leurs côtés Vincent Castola, vice-président, Marc Muselli, coordonateur des Masters de la Faculté de Sciences & Techniques, Norbert Pancrazi, directeur régional du CNFPT et Charles Di Franco, conseiller formation du CNFPT en charge notamment des préparations aux concours.

La fonction publique territoriale représente environ 11 000 agents en Corse toutes collectivités confondues. D'après les premiers résultats d'une enquête « métiers », les besoins en encadrement et ingénierie territoriale devraient être significatifs dans les prochaines années, notamment en raison des départs à la retraite, mais également de l'émergence de nouveaux métiers liés au développement durable et à la préservation de l'environnement en général.

Afin de renforcer leur coopération au service de la jeunesse et des collectivités territoriales de l'île, l'Université de Corse et la délégation de Corse du CNFPT ont signé le 10 juillet 2009, une convention de partenariat. Cette convention prévoit notamment l'accueil d'étudiants au sein des collectivités et établissements publics territoriaux insulaires, qui s'est traduite l'an dernier par plus de cinquante stages. Elle ambitionne également la co-production de modules d'enseignement afin de favoriser l'accès à la fonction publique territoriale pour les étudiants, la réalisation de colloques en commun - tels que celui relatif à la prévention des risques naturels en juin 2010 avec 120 participants - et des actions pilote en matière de formation à distance, de certification en langue corse...

Dans le cadre de cette convention, une préparation au concours d'attaché territorial a été directement intégrée aux enseignements du Master « Droit des collectivités Territoriales » de l'Université depuis la rentrée 2009-2010. Dans la continuité de cette démarche, depuis la rentrée 2010-2011, une préparation au concours d'ingénieur territorial a été proposée aux étudiants inscrits en Master 2^{ème} année de la Faculté des Sciences et Techniques. Un module d'information sur les métiers de la fonction publique territoriale a ainsi été proposé à l'ensemble des étudiants. Un processus de sélection avec entretien oral a permis d'estimer les motivations des candidats potentiels, ce qui a conduit à installer la première promotion de cette préparation au concours, qui compte au total 18 étudiants.

Un cycle de conférences portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités ainsi que sur les métiers d'ingénieurs territoriaux viendra compléter les modules de stricte préparation aux épreuves écrites et orales du concours. Le dispositif est complété par une immersion en collectivité durant un stage de 6 mois intégré au cursus de formation initiale, qui précédera les épreuves écrites du concours fixées par le Centre de gestion des Bouches du Rhône au 16 novembre 2011.

Contacts presse :

Sylvia Flore, 04 95 45 02 71, 06 26 91 95 35, flore@univ-corse.fr

Catherine Maynard, 04 95 50 45 19, 06 83 22 25 48, catherine.maynard@cnfpt.fr

